



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAURIENNE GALIBIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MAURIENNE
GALIBIER



CALIBRIER 4^k
BRIANÇON

Rapport d'Activités 2022 de la CCMG

Directeur de la publication : Gaëtan MANCUSO

Directrice de la rédaction : Chantal CHAUMAZ

Conception/réalisation : Alexane DUVEAU

Crédit photos/illustrations : CCMG, Alban PERNET, Adam FATOUAK

Dépôt légal : à parution

Nous remercions les élus et les services de la CCMG qui ont contribué à la réalisation de ce document.



SOMMAIRE

Le mot du Président	4
VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	5
Le territoire	6
Les compétences de la CCMG	7
Les élus de la CCMG	9
Organisation des ressources humaines	11
Finances 2022	16
LA TRANSITION AU CŒUR DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	23
Avenir montagne ingénierie : un outil transversal au service de la transition	24
Maurienne Galibier, territoire d'ambitions partagées	25
Focus sur l'Espace Maurienne Galibier	30
Focus sur la valorisation du Fort du Télégraphe	32
DES SERVICES POUR LA POPULATION	37
Séniors	38
Petite enfance, Enfance et Jeunesse	39
Habitat	44
Développement économique	46
Station d'épuration de Calypso	49



LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec une grande fierté que je vous adresse le rapport d'activités de notre collectivité pour l'année écoulée. Cette période a été marquée par des événements significatifs qui ont façonné notre territoire et contribué à son dynamisme.

Tout d'abord, en 2022 la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme Intercommunal ont emménagé dans de nouveaux locaux. Cette installation symbolise à la fois notre volonté de modernisation et d'efficacité, mais aussi un véritable tournant dans notre manière de fonctionner. Grâce à ces nouveaux espaces, nous avons pu renforcer nos collaborations et améliorer nos services en lien avec les attentes de nos citoyens.

Par ailleurs, la valorisation du fort du Télégraphe a été une étape majeure pour notre territoire. Ce patrimoine historique et culturel, situé au cœur de notre paysage montagnard, a été revalorisé et réaménagé dans le but de le rendre accessible à tous. Cette réalisation témoigne de notre engagement en faveur du tourisme durable et de la préservation de notre héritage. Le fort du Télégraphe est désormais un symbole de notre identité et un lieu ouvert à la fois aux habitants et aux visiteurs.

Enfin, l'intégration de la transition écologique au cœur de nos projets a été une priorité pour notre Communauté de Communes durant cette année écoulée. Que ce soit par la mise en place de solutions de mobilité douce ou encore le choix des énergies renouvelables, nous avons cherché à inscrire notre action dans une perspective durable et respectueuse de notre écosystème.

En conclusion, je souhaite exprimer ma gratitude envers tous les acteurs de la Communauté de Communes Maurienne Galibier, qu'ils soient élus, agents publics ou citoyens engagés. Grâce à votre dévouement et à votre implication, nous avons pu réaliser des avancées significatives et prouver que notre territoire est en mouvement. Je suis convaincu que nous pourrons poursuivre sur cette lancée et continuer à développer notre Communauté de Communes Maurienne Galibier en harmonie avec les attentes de ses habitants.

Je vous remercie de votre confiance et de votre participation active à la construction de notre avenir commun.

Gaetan MANCUSO
Président de la Communauté de
Communes Maurienne Galibier



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes Maurienne Galibier est au cœur de la vallée de la Maurienne, au sud du département de la Savoie à la limite administrative avec le Département des Hautes-Alpes.

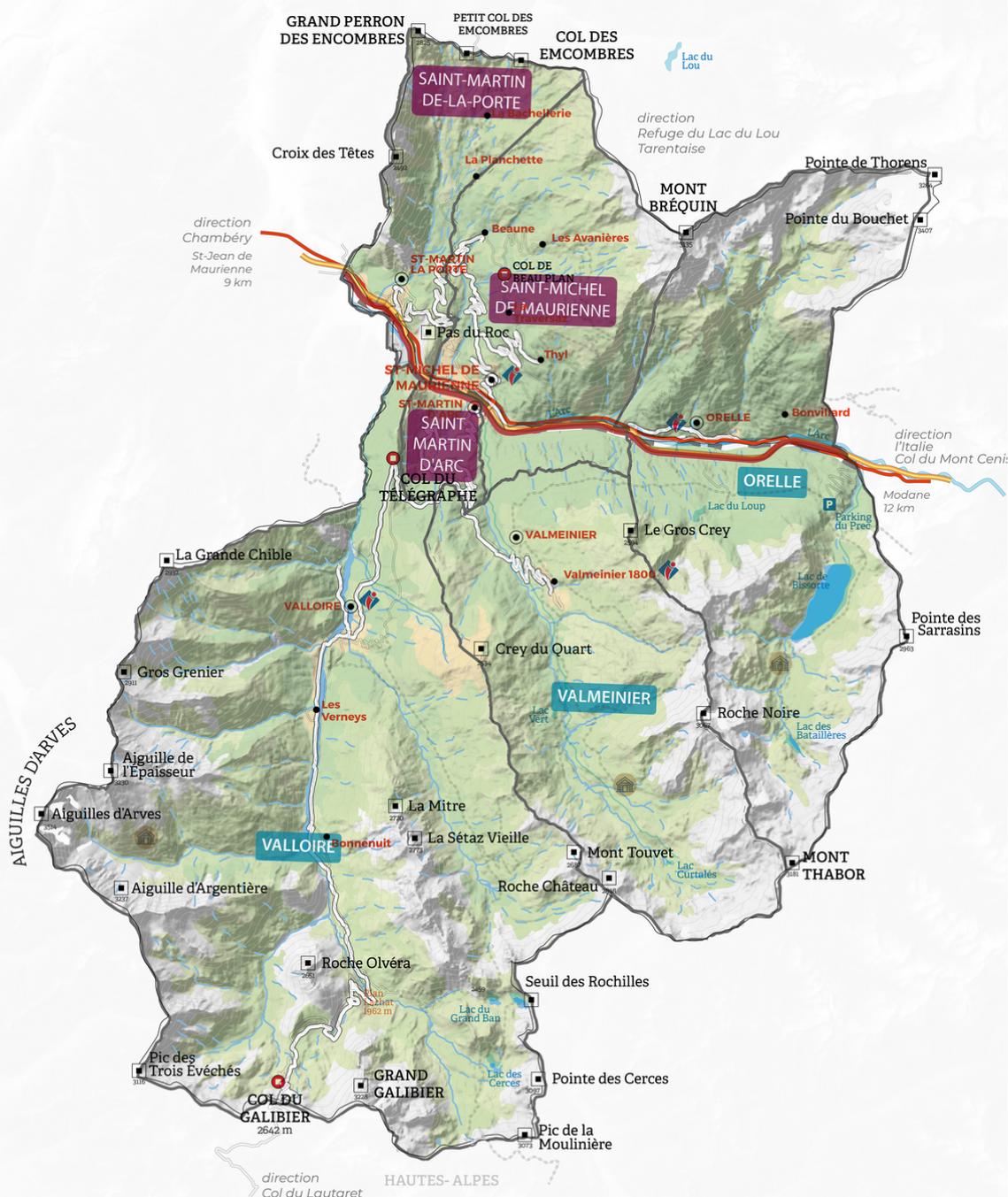
6
communes

5 420
habitants

3
stations
touristiques

2
cols
mythiques

3 229 m
d'altitude



COMPÉTENCES DE LA CCMG

La Communauté de Communes rassemble aujourd'hui 6 communes qui ont délégué un certain nombre de leurs compétences à la structure intercommunale afin qu'elles soient gérées de façon cohérente sur l'ensemble du secteur.

La Communauté de Communes Maurienne Galibier est l'héritière d'une longue tradition intercommunale qui émane d'une volonté locale de développement commun. Elle succède au SIVOM, puis District créé en 1991 et transformé en 2001 en Communauté de Communes. Elle est un organisme public de coopération intercommunale dont le fonctionnement est comparable à celui d'une commune.

Les compétences de la Communauté de Communes présentées ci-dessous ont été mises en conformité avec la loi NOTRe.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace**

Conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.

- **Actions de développement économique**

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- **Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les inondations (GEMAPI)**

Compétence transférée au Syndicat du Pays de Maurienne

- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**

Compétence transférée au SIRTOMM



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Assainissement collectif**

Gestion et entretien de la station d'épuration de Calypso, qui assure le traitement des eaux usées et le recyclage des boues des communes de Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-la-Porte, Valloire et Valmeinier, membres de la Communauté de Communes, ainsi que de Montricher-Albanne.

- **Lutte contre l'incendie :**

Travaux et entretien du centre d'incendie et de secours communautaire de Saint-Michel-de-Maurienne. Gestion des centres d'incendie et de secours du territoire. A ce titre, elle prend en charge les contributions financières du SDIS de la Savoie.

- **Gestion des équipements touristiques (Aménagement, entretien et gestion) :**

- Aires de pique-nique du Plan Lancelot et des Culées
- Points info de St-Michel-de-Maurienne et la gare de péage autoroutière
- Refuge des Marches

- **Organisation d'événementiel**

Organisation d'événements à rayonnement communautaire.

- **Petite enfance, enfance et jeunesse**

Politiques contractuelles en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

- Travaux, gestion et entretien de la maison de l'enfance : multi-accueil, relais assistantes maternelles, lieu d'Accueil Parents Enfants et ludothèque de St-Michel-de-Maurienne.
- Fonds de concours à la création des crèches d'Orelle et de Valmeinier
- Gestion des accueils de loisirs (extra-scolaire et mercredi) « L'Eterlou » à Saint-Michel-de-Maurienne et « les Loupiots » à Valloire.
- Gestion des accueils périscolaires pour le compte des communes (Saint-Michel-de-Maurienne et Valloire).

- **Politique en faveur de la santé**

- Construction de la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Michel-de-Maurienne, louée aux différents professionnels de santé et activités para-médicales.
- Construction de l'EHPAD de la Provalière dont la gestion est confiée au CIAS Maurienne-Galibier et gestion des studios adaptés en rez-de-chaussée.

- **Soutien à l'activité sportive et socio-culturelle du territoire :**

- Prise en charge des frais d'entrée et de transport à la piscine des écoles maternelles et primaires.
- Participation financière aux spectacles jeunes publics à destination des scolaires du territoire.
- Participation financière aux activités sportives et culturelles des collégiens et aux frais de fournitures scolaires.
- Participation financière au fonctionnement du centre social MOSAÏCA et à la gestion de la Maison France Service

- **Transports**

Compétence transport scolaire déléguée au Syndicat du Pays de Maurienne.

LES ÉLUS DE LA CCMG

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau est l'organe exécutif de l'établissement. Il est constitué du président, des vice-présidents et des Maires des communes.

Le bureau débat des orientations stratégiques, des actions et projets relevant des compétences de l'intercommunalité avant leur présentation en conseil communautaire. Il se réunit le 1er mardi de chaque mois. Ces séances ne sont pas ouvertes au public.



PRÉSIDENT
Gaëtan MANCUSO



1ER VICE-PRÉSIDENT
Alexandre ALBRIEUX
Finances et
administration générale



2E VICE-PRÉSIDENT
Aimé PERRET
Travaux, entretien
et voiries



3E VICE-PRÉSIDENT
André RETORNAZ
Tourisme et
communication



4E VICE-PRÉSIDENT
Luc OLLIER
Développement
local et économie



5E VICE-PRÉSIDENT
Pierre EXCOFFIER
Petite Enfance,
Enfance, Jeunesse



6E VICE-PRÉSIDENT
Daniel AYMARD
Protection de
l'environnement et
assainissement

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions sont composées des représentants élus de la CCMG et des communes.

Elles préparent les dossiers et les projets de la Communauté de Communes et émettent un avis consultatif à l'attention du conseil communautaire. Elles sont au nombre de 7 :

- Développement local et économie ;
- Politique Petite enfance, Enfance ; Jeunesse / Sociale et familiale ;
- Finances et administration générale ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement ;
- Tourisme et communication ;
- Travaux, entretien et voiries ;
- Assainissement.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire regroupe 24 élus issus des 6 communes de la CCMG, il est l'organe décisionnel de la Communauté de Communes. Il se réunit une fois par mois, les séances sont publiques.

Le conseil définit la politique communautaire, vote le budget et les projets proposés par les commissions thématiques et les services. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de l'intercommunalité.



Absents sur la photo : Isabelle Saintier, Luc Ollier, Marie-Pierre Rambaud, Bernard Juillard, Jean-Pierre Exartier.

Il est présidé par son Président, Monsieur Gaétan MANCUSO, également maire de Saint-Michel-de-Maurienne.

Il est composé de 24 conseillers communautaires répartis comme suit :

Orelle (2) : Aimé PERRET et Noëlle MAZZOTTA

Saint-Martin-d'Arc (2) : Luc OLLIER et Christian JACOB

Saint-Martin-la-Porte (3) : Guy RATEL, Pierre EXCOFFIER et Martin BERNARD

Saint-Michel-de-Maurienne (11) : Gaétan MANCUSO, Armelle MASCIA-SALOMON, Daniel AYMARD, Josette ROSSERO, Bernard JUILLARD, Josiane JACOB, Evelyne RICHARD, Gilbert QUEANT, Michel NORAZ, Isabelle SAINTIER, Jean-Pierre EXARTIER

Valloire (4) : Jean-Pierre ROUGEAUX, André RETORNAZ, Marie-Pierre RAMBAUD, Christian GRANGE

Valmeinier (2) : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN



FAITS MARQUANTS 2022

- ▶ Installation de la CCMG et de l'OTI Maurienne Galibier dans l'**Espace Maurienne Galibier**
- ▶ Organisation systémique en **4 pôles**
- ▶ Organisation de **2 temps de cohésion** inter-services
- ▶ Création d'un **poste de cheffe de projet « Transition Durable »** dans le cadre du dispositif Avenir Montagne Ingénierie

En termes d'organisation, l'installation du siège de la CCMG et de l'Office de Tourisme Maurienne Galibier dans le très bel Espace Maurienne Galibier en mars a permis le **déploiement des services autour de la mutualisation des fonctions d'accueil**, assurées par du personnel de l'Office de Tourisme, au service des populations touristiques et permanentes.



PERSPECTIVES 2023

- ▶ Poursuite de l'**organisation systémique** avec la **structuration du pôle développement territorial** (création d'un poste permanent APN)
- ▶ Mise en place d'un **Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH)**.
- ▶ Refonte du **DUERP** (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)
- ▶ Réflexion sur les besoins en **personnel technique**

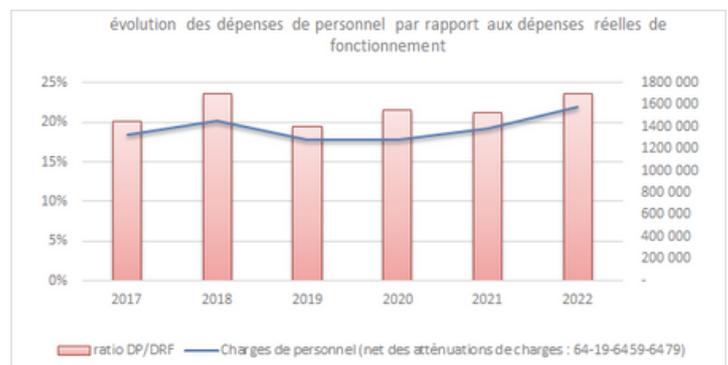


Une réflexion au sein d'un projet d'équipe avec l'accompagnement de Cap Rural a précédé ce déménagement pour aboutir à une organisation systémique en 4 pôles autour de la direction générale :

- Ressources,
- Développement Territorial,
- Petite Enfance/Enfance/Jeunesse
- Technique

(cf.organigramme des services en page 12)

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE



NB : Le transfert au SPM des enseignants artistiques a neutralisé l'impact des recrutements liés au transfert des compétences économique et tourisme (agents de développement territorial)

ORGANISATION DES SERVICES DE LA CCMG ET DE L'OTI

Organigramme des Services CCMG/OTI - décembre 2022

Président
Gaetan MANCUSO



Pôle Tourisme et Développement

Responsable
Anne GUICHANE

Développement Economique et commerce
Adam FATOUAK

immobilier de loisir / taxe de séjour
Sandrine PELLICIER

Développement Touristique
MaAnne GUICHANE
Alexane DUVEAU

Avenir Montagne (tourisme durable)
Claire CAUDRON

DGA/ RH
Sandrine PELLICIER

Direction Générale des Services
Chantal CHAUMAZ

OTI Maurienne Galibier

Présidente
Armelle MASCIA-SALOMON

Communication et animation
Flavie THEVENET

Accueil & données touristiques
Morgane TURON
+ agent saisonnier

Direction OT
Chantal CHAUMAZ

Pôle Technique

Station d'épuration
Sylvain CHINAL
Théo SARTELET
Sacha TOUTAIN

entretien véhicules et bâtiments
Jean-Marc FAVERGEAT
Fatou SAAR

Ingénierie Mutualisée
en projet

Pôle Ressources

Responsable
Sandrine PELLICIER

Gestion budgétaire et comptable
Claire PALENI

référent informatique
Thierry ASSIER

Information, Service à la population
Christelle ANDOUCHE
Cécilia GROS

Pôle Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

Virgine MARTINEAU
directrice service PEEJ

ACM L'Eterlou
Saint-Michel-de-Minne
Nadine POUPAERT
Auréliette SERREAU
Jérémy JOLY
Clothilde JURINE
Mégane MARES
Elodie REYNAUD
+ agents saisonniers

RAZMOKETS
Haite-Garderie
Catherine REFFET
Béatrice TROCCAZ
Morgane COVAREL
Tahira DEBOUTIN
Vanessa FRASSE
+ (juliette)

Service Jeunesse
Céline FURLANO
Vincent KELLER
+ 1 agent saisonnier

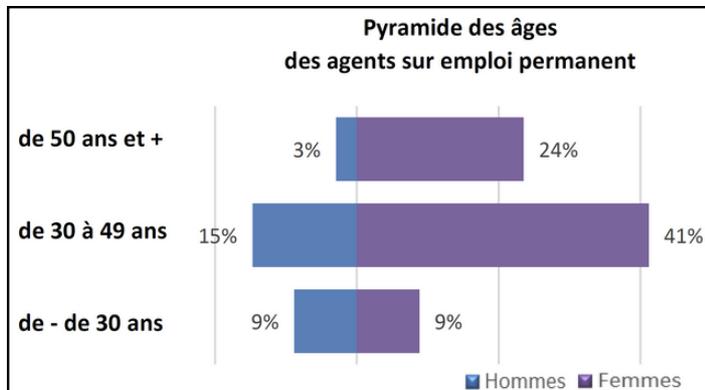
ACM Les Loupiots
Valloire
Laura ROJAS
Célia MICHELLAND
Marie PAULI
Virginie GELIN
Pénédicte DROUJET
+ agents saisonniers

REP
Ludothèque/Club ter âge
Claire FALCOZ
Tahira DEBOUTIN

Entretien PEEJ
Fabienne SEGURA
Fatou SAAR
Angélique PHILEAS

PYRAMIDE DES ÂGES

LES AGENTS DE LA CCMG ONT EN MOYENNE **41 ANS**.



Âge moyen des agents permanents	
fonctionnaires	43,13
Contractuels permanents	37,50
Ensemble des permanents	41,47
Âge moyen des agents non permanents	
Contractuels non permanents	37,50

L'organisation de **2 temps de cohésion inter-services** en octobre et décembre ont été l'occasion d'échanges conviviaux, autour d'un « vis ma vie » très apprécié des agents qui ont pu découvrir tous les métiers de la CCMG et d'une réflexion participative sur les valeurs et le sens du travail au sein de la structure.



RÉPARTITION DES EFFECTIFS

La Communauté de Communes Maurienne Galibier compte **54 agents** permanents et saisonniers.

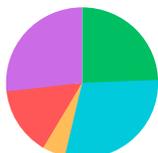


EFFECTIF DE LA CCMG EN ETP PERMANENTS



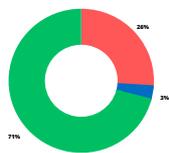
- Pôle "Petite enfance, enfance, jeunesse" - 57 %
- Pôle Ressources - 14 %
- Pôle Développement
- Territorial + OTI - 19 %
- Pôle Technique - 10 %

RÉPARTITION PAR FILIÈRE



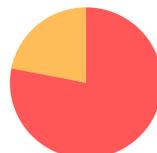
- Administrative - 10
- Animation - 12
- Autres - 2
- Médico-sociale - 6
- Technique - 11

RÉPARTITION DES AGENTS PAS CATÉGORIE



- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C

RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



- Femmes - 32
- Hommes - 9

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT



- fonctionnaires - 20
- contractuels permanents - 18
- contractuels droit privé - 2
- contractuels non permanents - 2
- saisonniers - 12

LE CIAS

Le CIAS a pour compétence unique à ce jour la gestion de l'EHPAD la Provalière.

FAITS MARQUANTS 2022

- ▶ Arrivée de **Pauline Denis** à la **direction**
- ▶ **Stabilisation des équipes** soignantes et infirmières

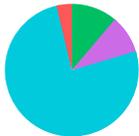
PERSPECTIVES 2023

- ▶ Renforcement du **temps de présence des soignants** auprès des résidents
- ▶ Réalisation du **Document unique des Risques professionnels**

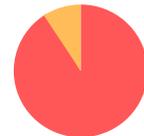
RÉPARTITION PAR CONTRAT



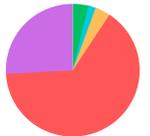
RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



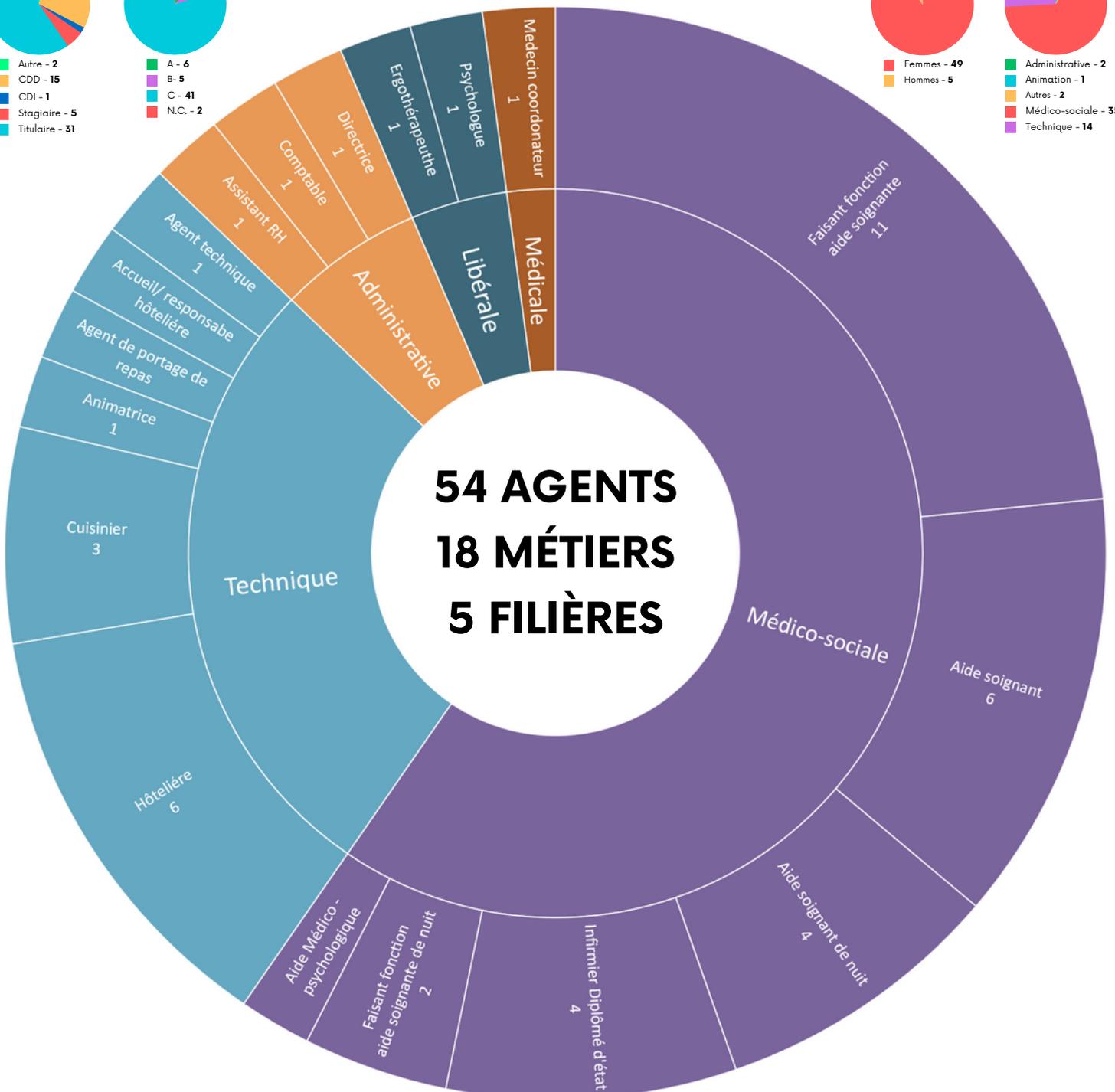
RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



RÉPARTITION PAR FILIÈRE



54 AGENTS
18 MÉTIERS
5 FILIÈRES



FINANCES 2022

Le budget de la Communauté de Communes se compose d'un **budget général** et de **5 budgets annexes**.

Pour chaque budget, on distingue les opérations relevant du budget de fonctionnement (opérations courantes visant au bon fonctionnement de la collectivité : ressources humaines, informatique... et nécessaires à l'exercice des compétences) et celles d'investissement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGETS CONFONDUS

LE MOT D'ALEXANDRE ALBRIEUX

vice-président chargé des finances et de l'administration générale

Bonjour à toutes et à tous,

Malgré une augmentation des charges qui pèsent sur les collectivités locales, la Communauté de Communes Maurienne-Galibier, grâce à une gestion maîtrisée de ses charges courantes et à des efforts quotidiens des services, maintient un niveau des dépenses qui permet de poursuivre et d'enrichir l'offre de services à la population. Parallèlement, notre communauté de communes mène une politique ambitieuse d'investissements au bénéfice de l'ensemble du territoire de Maurienne-Galibier.

Ces efforts budgétaires sont accompagnés, dans la réalisation de nos projets, par un soutien financier apporté par l'Europe, l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et le FAST pour la plupart des opérations.

Depuis 2017, les taux d'imposition sont reconduits de manière constante grâce aux bases d'imposition dynamiques du territoire.

Le taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), augmenté en 2017, permet aujourd'hui d'atteindre un produit qui couvre l'intégralité des dépenses de collecte et de traitement des ordures ménagères et des déchets.

La suppression définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales doit aboutir en 2023. En compensation, les communautés de communes perçoivent le versement d'une fraction du produit net de la TVA.

Cependant, ce n'est qu'une gestion prudentielle qui permettra de maintenir le cap pour les années futures avec de beaux projets d'investissement et la recherche constante de subventions.

DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT

7,71 M€

RECETTES
DE FONCTIONNEMENT

9,32 M€

EXCÉDENT

+ 1,61 M€

BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSE	MONTANT
Total réalisé sur l'exercice 2022	6 886 052,04 €

RECETTES	MONTANT
Recettes réalisées sur 2022	7 777 496,19 €
Excédent réalisé sur 2022	891 444,15 €
Excédent antérieur	452 049,47 €
Excédent global sur l'exercice 2022	1 343 493,62 €

BUDGETS ANNEXES

► Budget ZAE des œillettes Saint-Martin-la-Porte

DÉPENSE	MONTANT
Total réalisé	541,09 €
Déficit réalisé	-541,09 €

RECETTES	MONTANT
Recettes réalisées sur 2022	0 €
Excédent réalisé sur 2022	5 716,20 €
Excédent antérieur	38 552,60 €
Excédent global	38 011,51 €

► Budget ZAE du Temple Saint-Michel-de-Maurienne

DÉPENSE	MONTANT
Dépenses totales réalisées sur la ZAE de la Collombette	0 €
Déficit reporté	2 092,54 €

► Budget station d'épuration de Calypso

DÉPENSE	MONTANT
Total réalisé sur l'exercice 2022	6 886 052,04 €

RECETTES	MONTANT
Recettes réalisées sur 2022	701 435,44 €
Excédent réalisé sur 2022	31 484,88 €
Excédent antérieur	90 524,55 €
Excédent global	122 009,43 €

► Budget production d'énergie toiture photovoltaïque des œillettes

DÉPENSE	MONTANT
Total réalisé sur l'exercice 2022	159 441,75 €

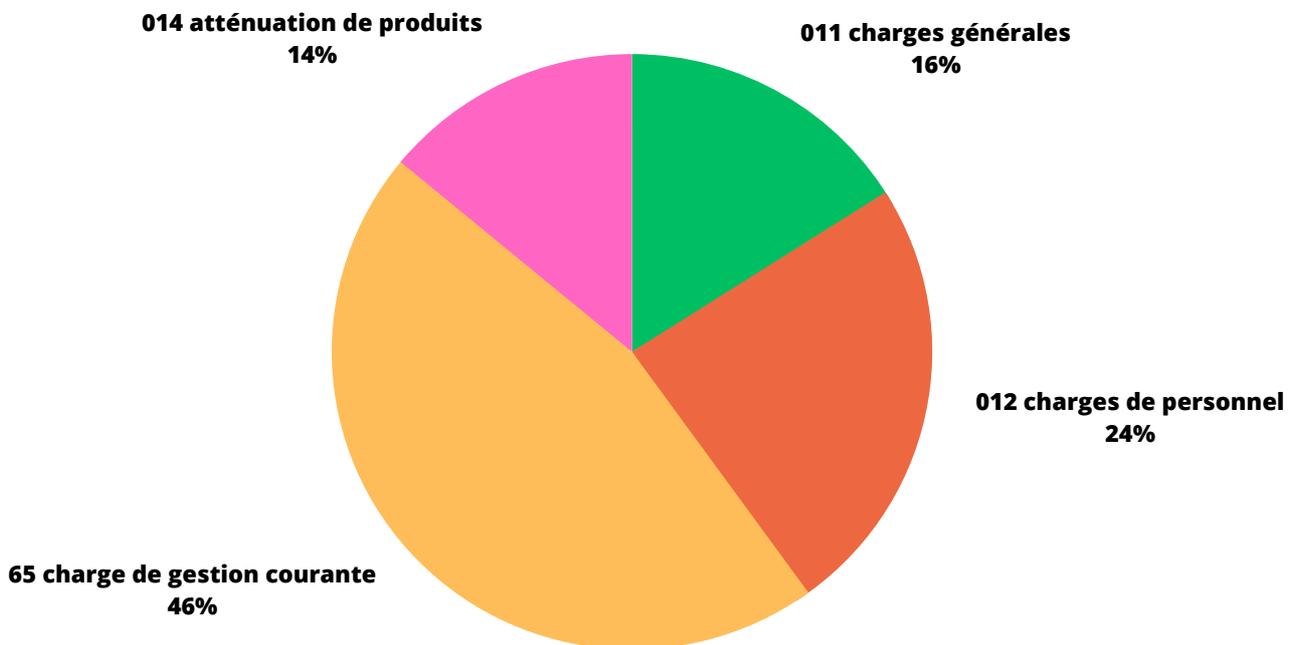
RECETTES	MONTANT
Recettes réalisées sur 2022	165 157,95 €
Excédent réalisé sur 2022	5 716,20 €
Excédent antérieur	104 392,02 €
Excédent global	110 108,22 €

Ni, Le CIAS Maurienne-Galibier, ni l'OTI Maurienne Galibier ne sont intégrés dans ces résultats. Ceux-ci disposent de budgets indépendants à celui de la Communauté de Communes Maurienne Galibier.

Le service comptable de la Communauté de Communes a réalisé en 2022 :

- 1.771 mandats (dépenses payées)
- 724 titres (recettes payées)

RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL



La partie la plus importante du budget est celle des charges de gestion courante avec **2 793 756 €** représentant 46 % des dépenses réelles de fonctionnement. C'est dans ce poste qu'on retrouve :

Les contributions versées en 2022 par la CCMG affectées à d'autres structures :

- CIAS Maurienne-Galibier : **50 000 €**
- Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères SIRTOMM : **894 371,00 €** (la participation à l'investissement demandée, soit **219 818 €**, est affectée en investissement)
- Syndicat du Pays de Maurienne :
 - Contribution générale : **118 368 €**
 - GEMAPI : **293 424,20 €**
 - Etablissement d'enseignement artistique – Site Maurienne Galibier : **235 484,32 €**
- Service Départemental d'Incendie et de secours (SDIS) : **327 607,62 €**

Les contributions reversées aux communes :

- Contingent d'aide sociale : **247 792,00 €**
- Dotation touristique : **309 778,80 €**

Les subventions versées représentent un montant de 145.151,08 € dont les principales sont :

- Subventions aux associations : **18 109,31 €**
- Collège : **19 500,00 €**
- Mosaica fonctionnement centre social : **35 000 €**
- Mosaica fonctionnement Maison France Service : **26 000 €**
- Challenge Maurienne-Galibier : **30 000 €**

Les **prélèvements obligatoires** (atténuation de produits) représentent **870 791 €**, soit **14 %** des dépenses réelles de fonctionnement, les principaux :

- Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : La CCMG a appliqué la répartition de droit commun. Elle a contribué au FPIC uniquement pour la part correspondante à l'EPCI à hauteur de **360 250 €**
- La contribution au redressement des comptes publics (Etat) pour un montant de **471 525 €** dont **188 750 €** au titre de 2021.

Le budget principal est réparti entre différents services qui sont gérés de manière analytique :

LES PRINCIPAUX SERVICES	MONTANT
Petite enfance (halte-garderie/crèche/RAM/ludothèque)	397 274,26 €
Accueils de loisirs	301 972,94 €
Periscolaires	279 060,00 €
Jeunesse	142 743,00 €
Séjours	14 794,00 €
EPHAD/ télé-alarme	38 714,00 €
Centres de secours (fonds de vétérançe)	20 429,00 €
Services techniques	146 382,00 €
Environnement et entretiens sentiers	205 255,00 €
Total	1 546 624,20 €

COMMENT LA CCMG RÉPARTIT-ELLE SES DÉPENSES ?

Sur **100€** de recettes de fonctionnement courantes du budget principal en 2022 :



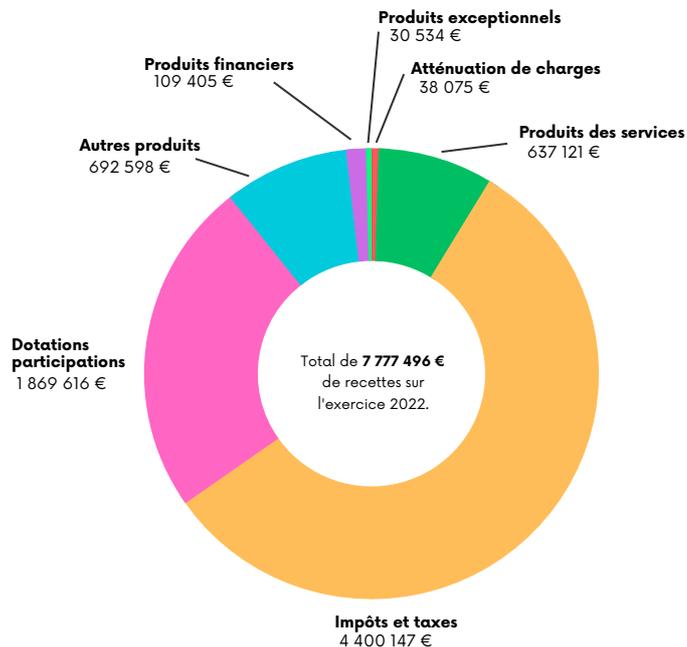
RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **7 777 496,19 €**, dont **7 637 557,65 €** de recettes courantes.

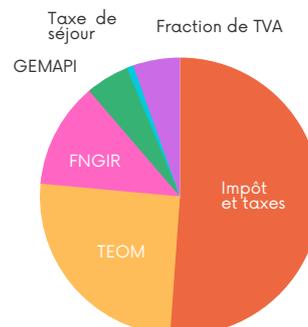
La Communauté de Communes Maurienne Galibier est un **Etablissement public de Coopération Intercommunale (EPCI)** à **fiscalité propre additionnelle**.

Elle perçoit de plein droit les **quatre taxes directes locales** pour lesquelles elle vote un taux additionnel à ceux votés par ses communes membres, une fraction de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de certaines composantes de l'imposition forfaitaire de réseau.

La CCMG a opté pour la fiscalité professionnelle de zone (FPZ) pour la ZAE des Ouillettes à Saint-Martin-la-Porte qu'elle a aménagée.



RECETTES	MONTANT
Impôts et taxes	2 249 516 €
TEOM	1 115 413 €
FNGIR	540 910 €
GEMAPI	221 908 €
Taxe de séjour	33 956 €
Fraction de TVA	238 443 €
Total	4 400 146 €



LES PRODUITS DES SERVICES SE MONTENT À 636 583,80 €

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est levée par la CCMG. La TEOM a une finalité unique et doit respecter le principe de proportionnalité : elle a exclusivement pour objet de couvrir les dépenses pour assurer l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères.

Pour 2022, le taux est fixé à 8 % et représente un produit de **1 115 413 €** qui couvre le coût du traitement et l'évacuation des déchets dont la compétence a été transférée au SIRTOMM. Aussi, le produit de TEOM 2022 de **1 115 413 €** couvre le coût de l'enlèvement et du traitement déchets facturé par le SIRTOMM à la CCMG pour **1 114 200 €**.

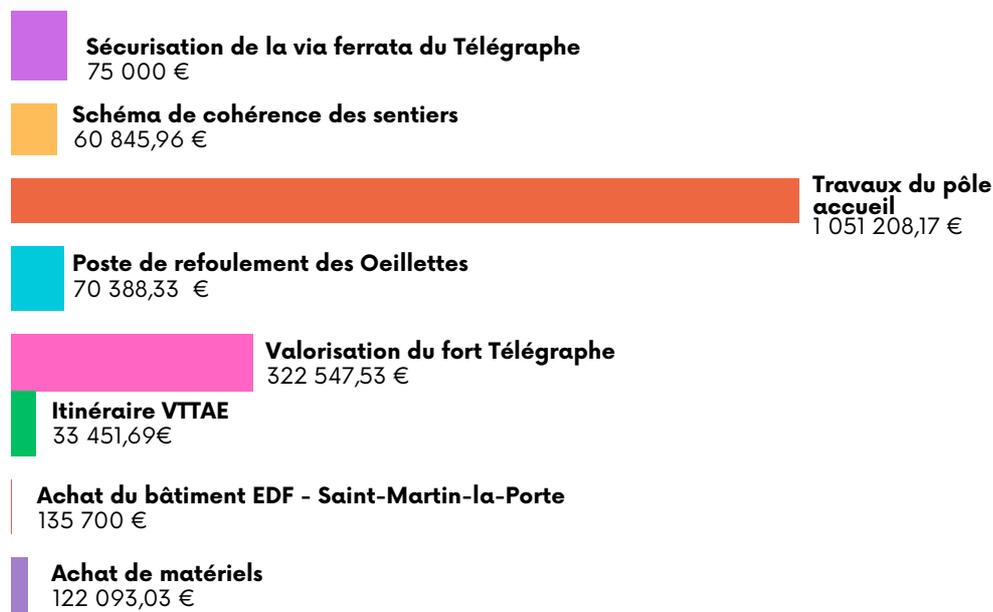
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

LES DÉPENSES

Elles se montent à 2.676.048,95 € de dépenses réalisées et **1 399 856,49 €** de restes à réaliser.

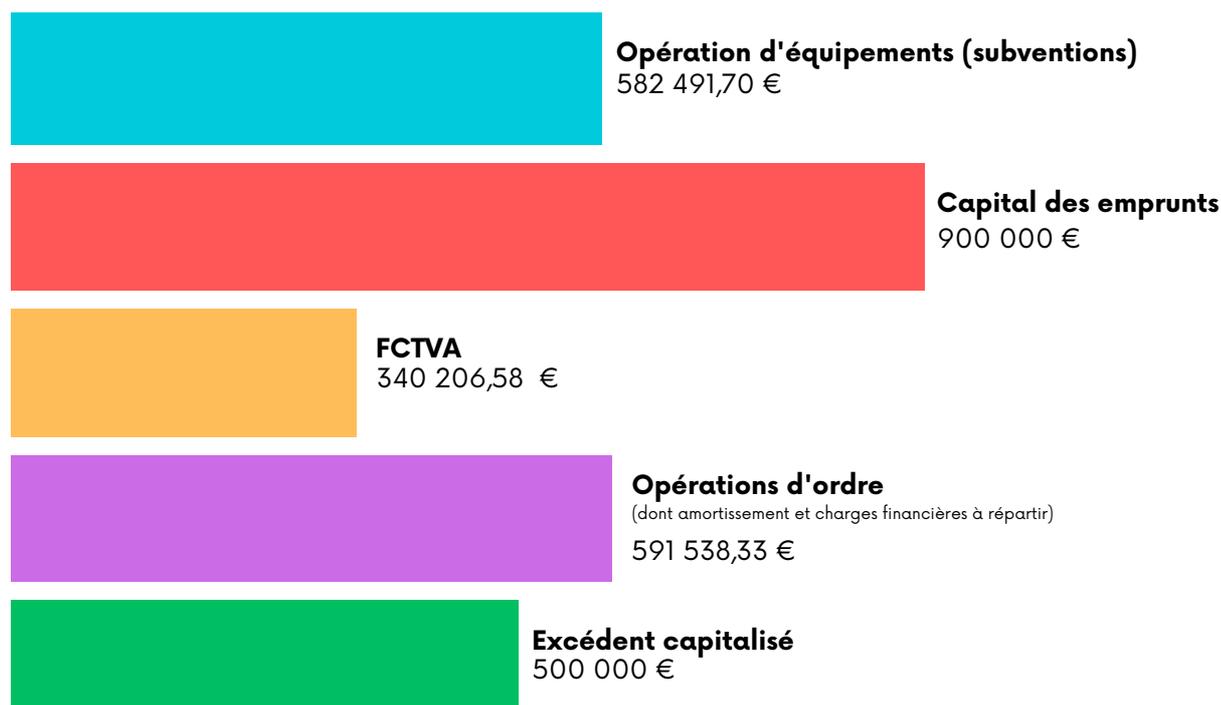
Le remboursement du capital des emprunts se monte à **536 189,66 €**

Les programmes principaux sont :



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles s'élèvent à **2 916 636,49 €** et à **1 886 375 €** de restes à réaliser.





LA TRANSITION AU CŒUR DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

AVENIR MONTAGNE INGÉNIERIE : UN OUTIL TRANSVERSAL AU SERVICE DE LA TRANSITION

FAITS MARQUANTS

2022

- ▶ Arrivée de **Claire CAUDRON**, cheffe de projet Avenir Montagne en juillet 2022
- ▶ **Prêt d'une caméra thermique** aux habitants suivi d'un entretien avec l'ASDER (association savoyarde des énergies renouvelables)
- ▶ Candidature de la CCMG comme **territoire pilote sur les questions de la transition énergétique et écologique** pour être accompagné par la **Fabrique des Territoires**

PERSPECTIVES

2023

- ▶ Étude **schéma de mobilité**
- ▶ **Études Climsnow** sur enneigement futur des stations
- ▶ **Études sur la ressource en eau future**
- ▶ Mise en place des 8 **sentiers « les couleurs du Temps »**
- ▶ **Conférence glaciologue** et élus engagés dans la transition
- ▶ **Conférence hydrogéologue**
- ▶ **Vidéos** sur les habitants et leur territoire

C'est en mettant au cœur de sa stratégie les enjeux du changement climatique et la nécessité pour les zones de montagne d'adapter leur économie et d'atténuer leurs impacts, que le territoire Maurienne Galibier s'engage dans une transition écologique forte et identitaire. Le territoire a su se saisir de l'opportunité que constitue le plan Avenir Montagne pour accompagner et adapter sa stratégie territoriale dans une dynamique de transition.

Le développement durable doit aujourd'hui être au cœur des stratégies du territoire, aussi bien sur les questions économiques, de mobilité, que celles liées au tourisme ou à l'habitat.

“ LE MOT D'ISABELLE SAINTIER

élu(e) référente Avenir Montagne Ingénierie

Le plan Avenir Montagne Ingénierie est une opportunité au sein de notre communauté de communes pour travailler à la définition d'une stratégie territoriale commune dans une dynamique de transition.

La démarche du pôle Avenir Montagne est d'apporter un maximum d'éléments d'aide à la décision pour les élus et les décideurs institutionnels en vue d'amener notre territoire vers une transition énergétique nécessaire.

Dans un contexte de réchauffement climatique dont on ne mesure pas encore assez les conséquences ici dans nos montagnes, il est urgent de travailler tous ensemble sur l'atténuation de nos émissions de gaz à effet de serre et sur notre adaptation aux changements qui s'opèrent déjà.

LES 3 PRINCIPAUX VOILETS DE LA MISSION AVENIR MONTAGNE SONT LES SUIVANTS :

- ▶ La sensibilisation des habitants et des élus aux questions du dérèglement climatique
- ▶ La mise en place d'outils d'aide à la décision pour les élus et décideurs
- ▶ La mise en place d'actions concrètes, où les habitants sont partie prenante, dans les domaines tels le slow tourisme ou les énergies renouvelables.

MAURIENNE GALIBIER, TERRITOIRE D'AMBITIONS PARTAGÉES

LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION TOURISTIQUE MAURIENNE GALIBIER

FAITS MARQUANTS 2022

- ▶ Lancement des 1er actions **EV 2021-2027**
- ▶ Structuration de l'office de tourisme intercommunal
- ▶ Lancement du **Plan de Développement des Compétences**
- ▶ Renouvellement du **Chef de projet Espace Valléen**

PERSPECTIVES 2023

- ▶ Poursuite de la **structuration du Pôle Développement Territorial**
- ▶ Poursuite de la **structuration de l'Office de tourisme intercommunal**
- ▶ Poursuite de l'**animation de l'Espace Valléen** et appui aux porteurs de projets
- ▶ Lancement de la **stratégie « marketing »**, et notamment de l'**étude de positionnement** nécessaire au déploiement des prochains projets

LE MOT D'ANDRÉ RETORNAZ

vice-président chargé du tourisme

L'année 2022 a été une année riche en concrétisations ! Nous avons vu (enfin) la réalisation de deux projets majeurs et structurants pour notre destination : la valorisation du Fort du Télégraphe et la naissance de l'Espace Maurienne Galibier.

Le premier est une illustration de tous les bénéfices qu'apporte une bonne collaboration. Merci à tous ceux qui ont pu rendre ce projet possible.

L'Espace Maurienne Galibier est un superbe outil de promotion du territoire et des atouts qui le composent, il va permettre de donner un nouveau souffle à notre stratégie. C'est un superbe outil au service de nos équipes et nos habitants et de nos visiteurs, nous en sommes très fiers.

Il faut maintenant se projeter vers l'avenir. Je compte sur les équipes de la CCMG et de l'OTI pour porter au mieux nos projets et ainsi concrétiser notre fameux slogan :

« Maurienne Galibier, territoire d'ambitions partagées ».



La volonté de mener une transition écologique et énergétique se retrouve dans la stratégie touristique de Maurienne Galibier. Celle-ci se positionne comme une destination touristique diversifiée, accessible et durable. Pour développer une attractivité touristique sur l'année, elle s'appuie sur ses atouts : les trois stations et l'exceptionnel espace naturel et culturel de l'Adret.

Ses atouts sont mis en valeur grâce à des activités outdoor douces et actives, faiblement impactantes pour nos écosystèmes. L'expérience vécue par nos visiteurs devra être irréprochable, grâce à l'engagement de tous les acteurs dans l'amélioration continue de la qualité des services et de l'accueil proposés.

Cette stratégie est déclinée en **trois axes stratégiques** :

- ▶ Affirmer une ambition touristique diversifiée et durable ;
- ▶ Définir une trajectoire de transition écologique et énergétique adaptée aux enjeux climatiques (mis en œuvre dans le cadre du programme Avenir Montagne) ;
- ▶ Structurer le périmètre de projet autour d'une gouvernance efficace et à la hauteur des besoins.

La mise en œuvre de cette stratégie est appuyée par le programme Espace Valléen, dont le territoire est lauréat pour la période 2021 – 2027. Ce programme permet aux différents porteurs de projets de bénéficier des subventions de nos partenaires : le Département, la Région, l'Etat et l'Union Européenne.



CHEF DE PROJET ESPACE VALLÉEN

À la suite du départ de Marc TORF, **Anne GUICHANE** a été recrutée en tant que Cheffe de projet Espace Valléen en décembre 2022. Sa 1ère mission fût de finaliser la **structuration du Pôle Développement Territorial** regroupant les chargés de missions des actions Espace Valléen et l'organisation de la gestion fonctionnelle de Maurienne Galibier.



PROJETS SOUTENUS EN 2022 DANS LE CADRE DU PROGRAMME « ESPACE VALLÉEN MAURIENNE GALIBIER 2021 - 2027 »



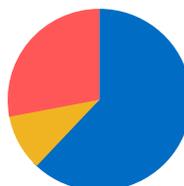
EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RÉNOVATION DE LA CABANE FORESTIÈRE



Saint Martin La Porte

Montant total du projet : **115 000 €**



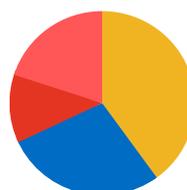
- Autofinancement - 71 000 €
- FAST - 11 500 €
- Région AURA - 32 500 €

RÉAMÉNAGEMENT DE LA BASE DES LIÈRES - PHASE 2



Valmeinier

Montant total du projet : **544 160 €**



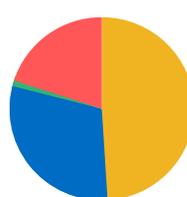
- Autofinancement - 108 131 €
- FEDER - 217 664 €
- Région AURA - 152 365 €
- Conseil Départemental 73 - 66 000 €

MISE EN VALEUR DU FORT DU TÉLÉGRAPHE



Valloire

Montant total du projet : **488 821 €**



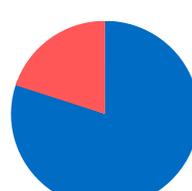
- Autofinancement - 126 346 €
- FEDER POIA - 225 000 €
- État FNADT-CIMA - 135 000 €
- Ministère des Armées - 2 475 €

STRUCTURATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL



Communauté de Communes Maurienne Galibier

Montant total du projet : **17 760 €**



- Autofinancement - 3 552 €
- État - 14 208 €

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Dans le cadre de la stratégie de diversification touristique et soutenue par l' Espace Valléen, la CCMG a mis en place un **schéma de cohérence de la randonnée**. Une sélection d'itinéraires de qualité permet alors un **panel d'activités sportives à pied**, mais aussi à **VTT, VTTAE**. Des supports de communication et de valorisation y sont dédiés. Les **travaux** en lien avec cette action ont démarré en 2019 et se poursuivent avec de nombreuses réalisations à noter cette année.

FAITS MARQUANTS 2022

- ▶ Déploiement de **circuits VTTAE** sur l'ensemble du territoire.
- ▶ Déploiement du « **Tour du Pays des Aiguilles d'Arves** » sur le territoire avec un passage par le Col de l'Épaisseur, le col du Goléon.
- ▶ **Renouvellement des marchés pluriannuels** des travaux d'investissement et d'entretien.
- ▶ **Aménagement de l'accès au sommet de Roche Noire** (Valmeinier).

PERSPECTIVES 2023

- ▶ Réalisation du **schéma de cohérence des activités de pleine nature**
- ▶ Mise en œuvre du « **Tour du Pays des Aiguilles d'Arves** »
- ▶ **Renouvellement des documents de communication** de randonnée
- ▶ Création d'une **carte des itinéraires VTTAE**
- ▶ Réouverture de la Via Ferrata du Télégraphe



COÛTS DE FONCTIONNEMENT

- ▶ **233 446 €** relatif à l'entretien des sentiers randonnée et VTTAE

COÛTS D'INVESTISSEMENT

- ▶ **9 477 €** pour l'aménagement de plateforme et traitement de la végétation
- ▶ **7 705 €** pour la mise en place d'équipements de confort, de sécurité et écoulement des eaux
- ▶ **21 835 €** pour la fourniture et la pose de signalétique
- ▶ **20 640 €** pour la coordination des actions précitées

POLITIQUE IMMOBILIER DE LOISIR

FAITS MARQUANTS 2022

- ▶ **Évolution de la plateforme « de rénovation »** en hub de services : Maison des propriétaires digitale
- ▶ **Organisation d'ateliers, conférences** et une **rencontre des propriétaires** tout au long de l'année
- ▶ **Animation des outils digitaux** par la communauté des hébergeurs (newsletters, webinaires, reportage TV...)

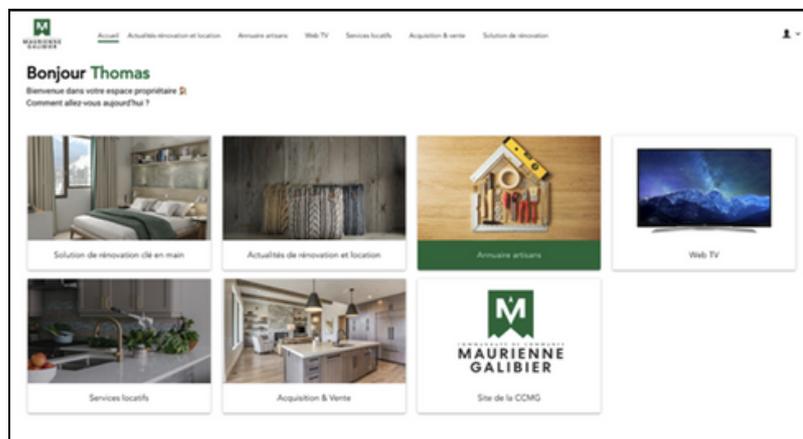
PERSPECTIVES 2023

- ▶ **Améliorer la force de diffusion** des outils de communication
- ▶ Multiplier les propositions d'**accompagnement individualisé**
- ▶ Mettre en place de nouvelles solutions pour **faciliter la possibilité de commercialisation** des hébergements
- ▶ Atteindre **15 hébergements rénovés/remis** en location
- ▶ **Réactualisation** du guide propriétaire

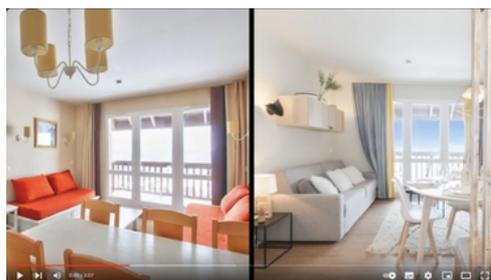
En **2019**, la CCMG, l'OTI et les trois stations présentes sur le territoire s'unissaient autour d'un enjeu commun : la **lutte contre les « lits froids » touristiques**, car l'hébergement est bien le moteur de l'activité touristique. En **2022**, soutenue par le Département au titre du **Contrat Territorial de Savoie** (CTS), la Politique Immobilière de loisir a permis de renforcer un certain nombre d'actions déjà engagées les années précédentes.



Shooting photo et témoignage sur la rénovation d'un appartement type à Valmeinier



Plateforme web "Maison des Propriétaires digitale"



Reportage de Maurienne TV sur le dispositif mis en place

FOCUS SUR L'ESPACE MAURIENNE GALIBIER

Depuis **mars 2022**, la Communauté de Communes Maurienne Galibier s'est dotée d'un **nouvel espace d'accueil** et de services innovant et moderne, mutualisé avec l'Office de Tourisme Maurienne Galibier. Conçu pour **répondre aux besoins de toutes les populations**, ce lieu est une vitrine de la destination.

Pôle d'accueil et de services, il est un lieu de vie et de partage tout au long de l'année. Il permet de **mutualiser les services à destination de la population locale**, des **visiteurs** et des **acteurs du territoire** et conjugue les notions de lien, de découverte et d'animation du territoire.

La réalisation du bâtiment est particulièrement ambitieuse sur le plan **énergétique** et **environnemental**. C'est le choix de la **géothermie** sur nappe (chauffage et rafraîchissement) qui a été fait ainsi que l'installation de **panneaux photovoltaïques** en façade.

Vitrine du territoire, il a été voulu comme un **signal fort** via la valorisation des savoir-faire et des **produits locaux** et une mise en scène **innovante** et **attrayante** tant à l'extérieur qu'à l'intérieur afin de donner envie à tous de s'approprier ce lieu.



LE MOT D'AIMÉ PERRET

vice-président Travaux, entretien et voiries

Ce projet qui est devenu réalité est le fruit de réflexions menées depuis quelques années déjà, après le constat de locaux trop exigus pour la Communauté de Communes et le manque d'un lieu d'accueil en fond de vallée.

L'acquisition du bâtiment a été faite en 2018 par la CCMG.

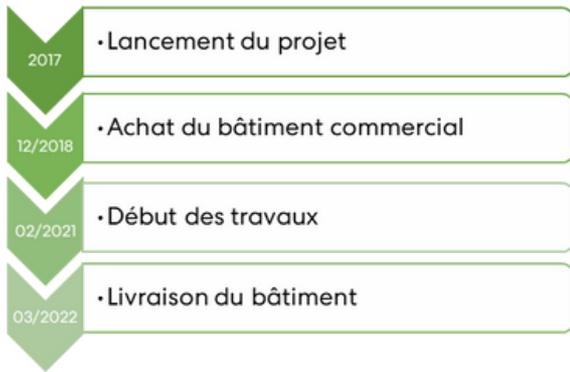
Le chantier de l'espace Maurienne-Galibier a démarré en février 2021 avec un délai d'exécution de 11 mois. Il a nécessité un suivi régulier et de nombreuses réunions, à savoir une réunion de chantier par semaine.

Ce sont 16 entreprises qui sont intervenues pour la réalisation de cette opération, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Architecture Energie et de Mme Katrine CHASSAIN pour la scénographie intérieure.

Les énergies renouvelables ont été privilégiées avec la géothermie et une alimentation partielle en électricité par 14 panneaux photovoltaïques.

La réalisation est à la hauteur des attentes.

CALENDRIER DES TRAVAUX



La réalisation du bâtiment est particulièrement ambitieuse sur le plan **énergétique** et **environnemental**. C'est le choix de la **géothermie** sur nappe (chauffage et rafraîchissement) qui a été fait ainsi que l'installation de **panneaux photovoltaïques** en façade.

Vitrine du territoire, il a été voulu comme un **signal fort** via la valorisation des savoir-faire et des **produits locaux** et une mise en scène **innovante** et **attrayante** tant à l'extérieur qu'à l'intérieur afin de donner envie à tous de s'approprier ce lieu.

FINANCEMENT DU BÂTIMENT



COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION 2 565 000 €

Achat du foncier 285 000 €

SUBVENTIONS

Département 215 000 €

Europe 305 000 €

Au titre du programme INTERREG ALCOTRA (PITER)

TELT 582 000 €

Au titre du Fond d'Accompagnement et de Soutien Territorial (FAST)

Etat 640 000 €

Au titre DETR et DSIL

Autofinancement 538 000 €

VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX



Les colporteurs
PRODUCTEURS de MAURIENNE

Le **projet de circuit court** avec un **distributeur de produits locaux** à l'Espace Maurienne Galibier vise à **valoriser les produits issus du territoire**.

Le projet encourage la **consommation de produits locaux**, réduit les distances parcourues par les produits et favorise l'**économie locale**. En somme, ce projet soutient les artisans et producteurs locaux et permet de découvrir les **richesses du territoire** dans un cadre accueillant et innovant.



FOCUS SUR LA VALORISATION DU FORT DU TÉLÉGRAPHE

La valorisation du Fort du Télégraphe est un projet phare de la stratégie de diversification touristique Maurienne Galibier soutenue dans le cadre du contrat Espace Valléen 2017-2020. En effet, il s'agit d'un site patrimonial fédérateur pour l'ensemble de la Communauté de Communes et de la vallée, voire au-delà puisque cette fortification a été identifiée par la FACIM au sein du parcours des Pierres Fortes de Savoie® et au-delà, l'une des 30 fortifications de l'itinéraire « Les Sentinelles des Alpes ».

La stratégie de diversification touristique Maurienne Galibier affirme son positionnement du territoire « à la croisée des itinéraires » et aussi « terre d'innovation ». Le Fort du Télégraphe est un emblème de ce double positionnement. Du haut de sa falaise, il veille et verrouille les passages vers l'Italie et vers le Dauphiné (Col du Galibier), il a aussi été support d'une innovation en télécommunication avec le système du Télégraphe Chappe, développé sous Napoléon pour améliorer les communications entre Royaumes de France et d'Italie.

Ce projet, symbole d'un programme ambitieux de valorisation du site, vient nourrir toute la politique de diversification touristique de l'ensemble du territoire et ce à travers le développement de l'offre quatre saisons.



Ce projet a été décliné en 4 actions :

CRÉATION D'UN PARCOURS D'INTERPRÉTATION AUX ABORDS DE LA FORTIFICATION

- 8 ateliers
- 100 % bois local
- 1 application web
- 2,5 km de sentier

Coût : 157 287€ HT



AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE SCÉNOGRAPHIQUE DE DÉCOUVERTE POLYVALENT ET CONFORTABLE POUR LE PUBLIC

- 1 sanitaire installé
- 6 salles réaménagées
- 2 sonorisations
- 2 diffuseurs d'odeurs

Coût : 119 438 € HT



MISE EN LUMIÈRE ÉCO-RESPONSABLE DU FORT

- 49 points lumineux
- 1700h allumage /an
- puissance de 3,3 kw

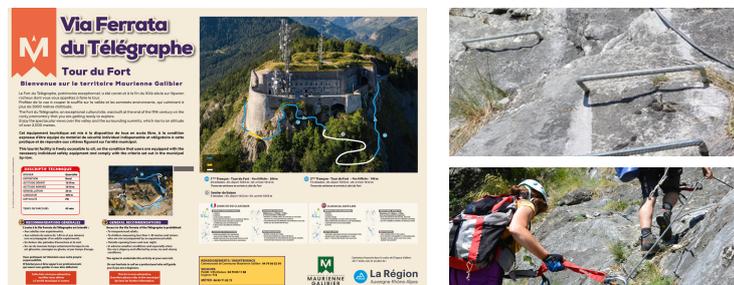
Coût : 212 095.20€ HT



RÉNOVATION DE LA VIA FERRATA DU FORT DU TÉLÉGRAPHE ET CRÉATION D'UN NOUVEL ITINÉRAIRE

- 1 nouveau tour
- 2 nouveaux ateliers
- 900 mètres de dénivelés

Coût : 91 559 € HT



SUBVENTIONNÉES PAR :

 **MINISTÈRE DES ARMÉES : 2 475 €**
 **RÉGION AURA : 55 373 €**
 **FNADT CIMA (ETAT) : 135 000 €**
 **FEDER POIA : 225 000 €**

SAISONNALITÉ

L'enjeu de l'accueil et du logement des saisonniers est intégré dans la stratégie Maurienne Galibier depuis le premier contrat Espace Valléen 2017-2021.

La *Convention pour le logement des travailleurs saisonniers prise en application de l'article L.301-4-1 du code de la construction et de l'habitation entre la Communauté de Communes Maurienne Galibier et l'Etat*, signée le **26 décembre 2019**, prendra fin, avec le délai d'un an supplémentaire accordé par le Préfet, le **26 décembre 2023**. Dans les trois mois à partir de cette date, soit au plus tard le **26 mars 2024**, le Préfet devra avoir reçu un bilan des actions menées.

FAITS MARQUANTS 2022

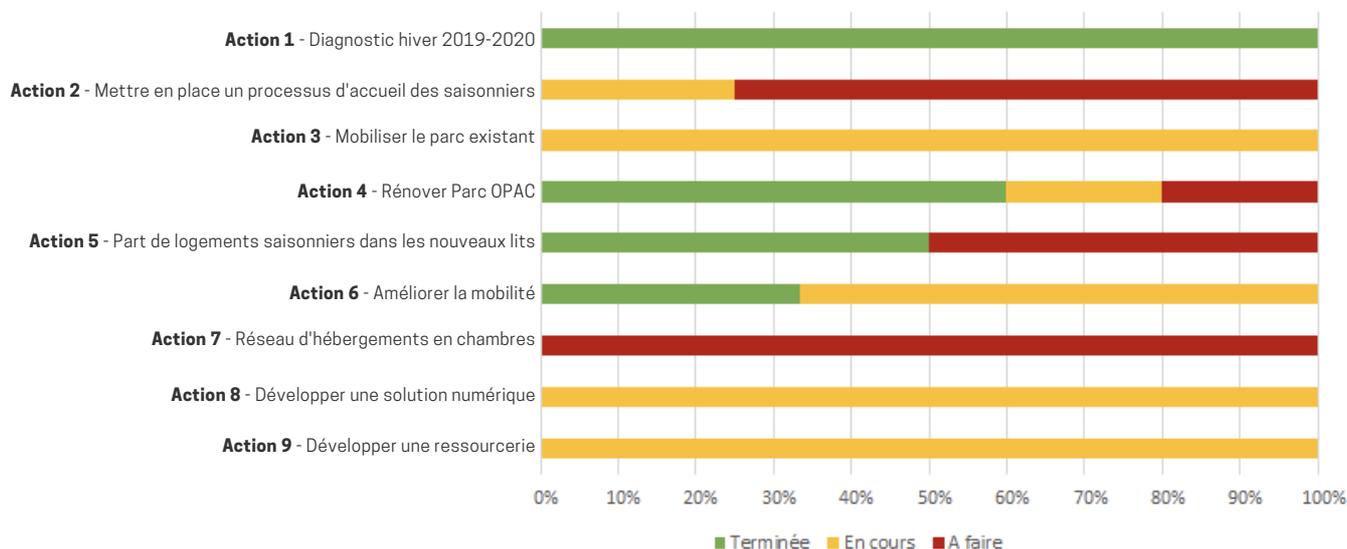
- Réalisation d'un pré-bilan 2022

PERSPECTIVES 2023

- Finalisation des actions
- Clôture de la convention
- Travail sur une nouvelle convention 2024-2028

A ce stade de la convention, **22%** des actions sont terminées et **11%** déjà engagées.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTION DES LA CONVENTION



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

FAITS MARQUANTS 2022

- ▶ Mise en place de la **boutique OTI**
- ▶ **Cycle d'ateliers conférences** à destination des socio-pro
- ▶ Présence sur le **Tour de France 2022**
- ▶ Ouverture et accueil du **championnat de France de Boules Lyonnaises**
- ▶ Présence sur le village du **Galibier Challenge**
- ▶ Organisation du **2ème marché de Noël** l'Office de Tourisme Maurienne Galibier
- ▶ **Recrutement** d'un poste de **responsable accueil et données touristiques**

PERSPECTIVES 2023

- ▶ Partenariat avec l'association **La Dauphinelle**
- ▶ Transformation des statuts de l'OTI en **Société Publique Locale**
- ▶ Recrutement d'un **poste de direction**
- ▶ Recrutement d'**agents d'accueil saisonniers**
- ▶ Présence sur le village du **Galibier Challenge**
- ▶ **Mise en place de circuits touristiques** sur les produits locaux et culturels
- ▶ Organisation d'**animations** et d'**événements structurants**

STRUCTURATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Un audit du fonctionnement de la destination Maurienne Galibier et notamment de l'office de tourisme intercommunal a été mené, concluant à sa nécessaire évolution pour lui donner sa pleine mesure. Dans la foulée, les démarches administratives de changement de structure (d'EPIC à SPL) et de recrutement d'un Directeur Général ont été engagées, elles devraient aboutir en 2023.

LE MOT D'ARMELLE MASCIA

Présidente de l'Office de Tourisme Intercommunal Maurienne Galibier

L'année 2022 fut marquée par une série d'actions concrètes, témoignant de notre détermination à servir au mieux nos visiteurs, nos partenaires socio-professionnels, et notre communauté locale.

Avec la naissance de l'Espace Maurienne Galibier, nous avons mis en place une boutique qui incarne notre attachement à la valorisation des produits locaux. Nous avons également lancé un cycle d'ateliers-conférences destinés à nos partenaires socio-professionnels afin d'échanger des idées, partager des bonnes pratiques et renforcer notre collaboration dans le but d'améliorer l'expérience de nos visiteurs.

Nous avons été présents sur plusieurs événements sportifs de premiers plans : le Galibier Challenge, le Tour de France ou encore le championnat de France de Boules Lyonnaises, permettant de mettre en lumière notre volonté d'associer le sport et la compétition à nos compétences.

Ces actions et réalisations ne sont que le reflet de notre engagement envers la promotion de notre territoire Maurienne Galibier en tant que destination touristique de premier plan.

Notre mission persiste, notre passion demeure, et notre avenir s'annonce prometteur.

CYCLE D'ATELIERS CONFÉRENCES

A destination des socioprofessionnels du territoire, ce **cycle d'ateliers-conférences** s'est tenu à l'automne 2022.

Des **acteurs du tourisme** ont ainsi pu bénéficier de **l'intervention d'experts** reconnus sur des sujets essentiels du tourisme d'aujourd'hui.

De nouvelles formations seront organisées sur les prochaines années.





OFFICE DE TOURISME
**MAURIENNE
GALIBIER**
2022



Fiscalité des Particuliers



produits
un distribu

Accessible 7/7
de 7h à 23h

An aerial photograph of a village nestled in a valley, surrounded by dense forests with vibrant autumn foliage in shades of orange, yellow, and red. The village features a mix of residential houses and larger institutional buildings, including a prominent stone tower. A winding road and a railway line are visible. The foreground is framed by out-of-focus green leaves. Large, bold, white text is superimposed over the center of the image.

DES SERVICES POUR LA POPULATION

SENIORS

FAITS MARQUANTS 2022

- ▶ **Partage d'animation** avec les services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse
- ▶ Lien avec la **CTG** avec le sujet **"bien vieillir"**
- ▶ Équipement de **3 salles collectives** à l'EHPAD
- ▶ **Stabilisation des équipes soignantes** à l'EHPAD

PERSPECTIVES 2023

- ▶ Réflexion d'un **pole gérontologique** sur le territoire de la CCMG comme entrée unique
- ▶ Renforcement du temps des agents EHPAD
- ▶ **Équiper 14 chambres** à l'EHPAD
- ▶ Réalisation du **Document Unique de Risque** professionnels
- ▶ Mise en place du **jardin partagé** à l'EHPAD
- ▶ Mise en place de la **Télé médecine** à l'EHPAD
- ▶ Achat d'un véhicule adapté PMR

L'EHPAD DE LA PROVALIÈRE

- Accueillir les personnes dans le respect de leurs droits et libertés ;
- Accompagner les résidents dans un souci constant de maintenir l'autonomie, le lien avec sa famille et ses amis tout au long de leurs séjours;
- Offrir un accompagnement personnalisé de qualité adapté aux besoins et aux attentes du résident .
- Repas livré à domicile



TÉLÉ-ALARME

La CCMG porte un service de téléprésence sur les six communes du territoire dans le cadre de sa politique d'aide au maintien à domicile des personnes âgées.

36

bénéficiaires
en 2022

- ▶ En fonction des revenus du foyer fiscal, la CCMG apporte une participation financière.

10 bénéficiaires de
cette aide en 2022

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

FAITS MARQUANTS 2022

- ▶ **Élaboration de la CTG** remplaçant le CEJ
- ▶ **Renouvellement du CTJ** (Contrat Territorial Jeunesse)
- ▶ Organisation d'**Adict'O village 2022**

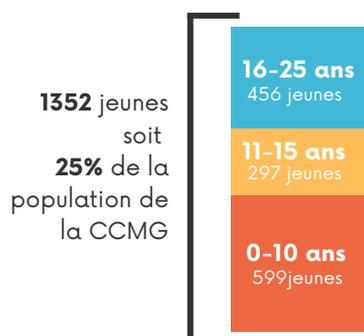
PERSPECTIVES 2023

- ▶ Création d'une **instance participative jeunes**
- ▶ **Famille en Fête 2023** sur le thème "Tous dehors"
- ▶ Projet inter structure : "**La Colombette**"

LE SERVICE PEEJ



CHIFFRES CLÉS



Etablissements sur la CCMG :



- ▶ 5 écoles maternelles : 140 élèves
- ▶ 6 écoles primaires : 370 élèves
- ▶ 1 collège : 213 élèves
- ▶ 1 lycée : 315 élèves

Procédures contractuelles de la CCMG :



- ▶ "Aller vers" [CAF]
- ▶ CTG [CAF]
- ▶ CTJ [Département]
- ▶ Info Jeune [ORIJ]
- ▶ Relais Petite Enfance [CAF]

LE MOT DE PIERRE ESCOFFIER

vice-président chargé de la Petite enfance,
Enfance et Jeunesse

L'année 2022 a marqué le service petite enfance / enfance / jeunesse.

L'épisode sanitaire était toujours présent en début d'année, le service a fait son maximum pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, tout en respectant les règles sanitaires.

Nous avons organisé l'Adict'O village, après plusieurs annulations dues à la crise sanitaire. Cet événement a rayonné sur toute la vallée avec notamment le déplacement de plusieurs classes des différents collèges maurienais.

Cette année 2022 a été également une année de renouvellement de contrats :

- Le Contrat Territorial jeunesse, avec le département de la Savoie. C'est un contrat tripartite incluant également le centre social Mosaïca.
- La Convention territoriale Globale, avec la Caisse d'Allocations familiale de la Savoie. Cette nouvelle convention vient remplacer le Contrat Enfance Jeunesse. Son domaine d'application est maintenant plus étendu ne se limitant pas uniquement aux jeunes. Ces 2 projets ont permis de recueillir la parole des habitants et acteurs du territoire. Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont investies et qui continuent à faire vivre ces projets.

Renouvellement du contrat territorial jeunesse

Dans le cadre du renouvellement du **Contrat Territorial Jeunesse** avec le Département de la Savoie et de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale avec la CAF, des groupes de travail ont été mis en place avec les partenaires (élus, habitants, jeunes, techniciens) et professionnels du service PEEJ : Petite Enfance/Enfance/Jeunesse (de 0 à 25 ans) afin de déterminer et présenter des projets d'actions pour la **perspective 2023/2027**.

La réflexion s'est construite grâce à des rencontres publiques, des enquêtes auprès de l'ensemble des habitants des 6 communes, tous âges confondus.

3 axes prioritaires ont émergé à la suite des ateliers, sur lesquels le territoire souhaite apporter des améliorations pour les 5 prochaines années :

- ▶ **Petite enfance - Enfance – Jeunesse – Parentalité**
- ▶ **Animation - Vie sociale**
- ▶ **Bien vieillir**

**AIDE AU BAFA
POUR LES
17 - 30 ANS**



La CCMG a fait le choix d'**accompagner 6 jeunes du territoire en finançant leur formation BAFA ou BAFD.**



Réunion du développement de la politique jeunesse 2023-27

ADDICT'O VILLAGE

La CCMG a accueilli en avril 2022, en partenariat avec l'association Addiction France, l'événement "**Addict'O Village**".

520 jeunes ont pu se sensibiliser aux addictions.



PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE



c'est un lieu d'échange, de soutien, de professionnalisation pour les assistantes maternelle.

Ateliers d'éveil pour les Enfants accompagnés de leur Assistante Maternelle, au RAM, à Valloire, à Saint-Martin-La-Porte.



ACCUEIL PARENTS/ENFANTS



6 familles concernées

Le Lieu d'Accueil Enfants /Parents s'adresse aux jeunes enfants de moins de 6 ans accompagnés, ainsi qu'aux futurs parents.

La spécificité de ce service est d'accueillir l'enfant et son parent ensemble et de respecter le bien-être de l'un comme de l'autre.



LUDO-THÈQUE

Le Lieu de découverte pour les enfants de moins de 6 ans les Mercredis de 9h à 11h30. Permet de jouer sur place et d'emprunter des jeux pour la maison.



MULTI-ACCUEIL LES RAZMOKETS



51

enfants accueilli

73 %

de taux de fréquentation

Les jeunes du multi-accueil ont participé à plusieurs projets et événements :

- **Semaine de la petite enfance** avec des activités proposées tous les matins.
- **Semaine intergénérationnelle** où les grands-mères des enfants sont venues au multi-accueil pour **partager des moments de lecture et de chant**.
- **Semaine du goût** en visitant un magasin de fruits et légumes et une coopérative.
- **Fabrication des boules de Noël** pour décorer le sapin de St Michel.



Les Razmokets ont eu la chance de bénéficier de **5 séances de yoga** réparties tous les 15 jours à partir de mai. Ils ont également participé aux événements thématiques du carnaval, d'Halloween et de la fête de Noël au lycée de la montagne, où ils ont assisté à un spectacle intitulé "**Fantaisie polaire**".

Ils ont également participé à une animation autour du livre "**L'ours tendre**" avec la bibliothécaire et ont eu des séances de lecture mensuelles avec Ambre de la bibliothèque.



ENFANCE

PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS - L'ETERLOU à Saint-Michel-de-Maurienne



Organisation

- Accueil :
 - à la demi-journée (avec ou sans repas)
 - à la journée
 - à la semaine
- Inscriptions ouvertes 15 jours avant les vacances
- Mise en place d'une navette dès 1 enfant (sur inscription) pour Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-la-Porte, Orelle

213
enfants sur l'année

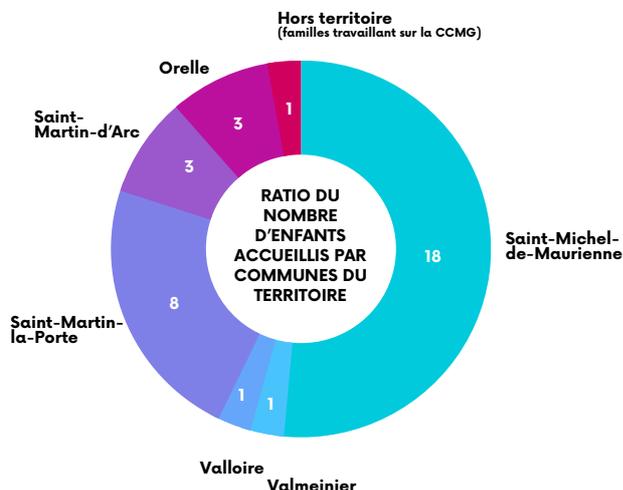
150
familles accueillies

90
enfants sur le temps de restauration

SERVICE DEMANDÉ SUR :

ORELLE		
4 familles	6 enfants	37 trajets

SAINT-MARTIN-LA-PORTE		
3 familles	3 enfants	19 trajets



PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS - LES LOUPIOTS à Valloire



à Valloire

58
enfants en saisons

40
enfants accueillis en extrascolaire

Une navette valmeinier/valloire est mise en place pour permettre aux enfants de Valmeinier de fréquenter le centre de loisirs de Valloire pendant les vacances scolaires.

8
enfants bénéficient de la navette



SORTIES 2022

Alsace et Europapark Mini-camps d'été



Pour ce séjour, **44 enfants** (16 garçons et 28 filles), âgés de 7 à 14 ans ont participé à un séjour découverte de la **région Grand Est** (Alsace) et d'un autre pays (Allemagne) tout en **créant du lien** et une cohésion de groupe.



2 mini-camps ont été organisés dans l'été à **Serre-Ponçon** et au Lac de Maurienne.

LES CHANTIERS JEUNES 2022

Chaque été, la Communauté de Communes propose à 8 jeunes de s'engager sur un projet de chantier en lien avec le patrimoine, l'environnement, le lien intergénérationnel, l'humanitaire. Les communes expriment leurs besoins/attentes. Les jeunes retenus, contribuent à la sélection du projet et sont, par la suite pleinement associés à sa définition.

► Rénovation intérieure du Fort du Télégraphe

Au cours de l'été 2022, **7 jeunes** ont participé à ce chantier rémunéré accompagnés par un animateur de l'espace jeunesse et un agent des services techniques pour encadrer les travaux. Ils ont poncé et repeint la salle de l'infirmerie du Fort du Télégraphe.



STRUCTURE INFO JEUNES

C'est un projet émanant du collectif Jeunesse du territoire Maurienne Galibier.

Les projets sont coconstruits avec les jeunes et les structures partenaires et peuvent être réalisés au sein du SIJ ou dans des lieux tiers.

Les actions du SIJ sont :

- **Sensibilisations et animations** dans les établissements scolaires sur différentes thématiques
- **Mise à disposition** de l'information et son adaptation au public.
- **Soutien à l'orientation** en partenariat avec les structures du territoire
- **Impulsion de l'engagement et la participation bénévole des jeunes** à des manifestations du territoire.





HABITAT

FAITS MARQUANTS 2022

- ▶ Permanences conseil gratuites régulières dans les locaux de la CCMG
- ▶ Prime Mon Logement Lyon-Turin

PERSPECTIVES 2023

- ▶ Continuité des permanences régulières à la CCMG

PERMANENCES HABITATS

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

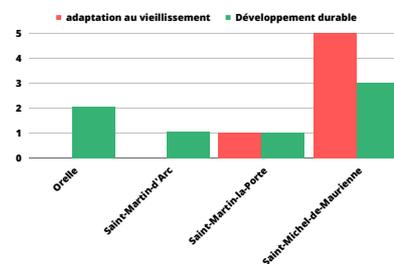
Les permanences habitats sont sur rendez-vous tous les 4ème mardi du mois dans le bâtiment de la CCMG. En 2022, 22 propriétaires ont pris contact avec les professionnels de SOLIHA.

TYPE DE DEMANDES

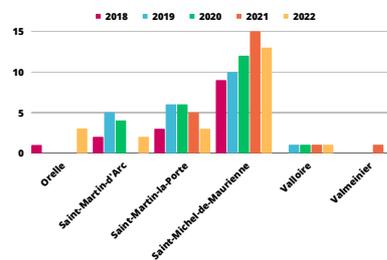
68,2%
économie d'énergie

31,8%
Adaptation au vieillissement

RÉPARTITION PAR COMMUNE ET NATURE DES DOSSIERS DÉPOSÉS EN 2022



ORIGINE DES CONTACTS PAR COMMUNES



asder
partageons l'énergie

Les permanences habitats tenue par l'ASDER sont sur rendez-vous les lundi à la CCMG.



LOGEMENT LYON-TURIN

La Communauté de Communes participe au dispositif **Prime Mon Logement Lyon-Turin**, destiné aux **propriétaires bailleurs** de logement qui souhaitent valoriser et proposer à la location des salariés du chantier Lyon-Turin.

La **prime est doublée** en cas de travaux de **rénovation énergétique** et peut se cumuler avec les aides déjà existantes pour la rénovation énergétique des logements.

MON LOGEMENT LYON-TURIN
2000 euros de prime à la fois à louer et à acheter!

PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT DISPONIBLE?
Bénéficiez d'aides financières exceptionnelles et d'un accompagnement gratuit pour rénover et louer votre bien immobilier aux salariés du Lyon-Turin!

jusqu'à 80% de réduction

RENDEZ-VOUS À LA MAISON DE L'HABITAT

Place Fodré,
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
04 79 83 55 38
maisonhabitat@ccma73.com

GRAND CHANTIER LYON-TURIN

GUICHET UNIQUE

La CCMG adhère au guichet unique départemental, service de conseil et d'accompagnement en lien avec le dispositif national France Renov'. Ce dispositif soutient financièrement les travaux de rénovation énergétique.

La CCMG abonde les aides départementales en octroyant les aides financières suivantes :



TYPE DE TRAVAUX SOUTENU	MONTANT
Mur par l'extérieur	5 €/m2
Toiture terrasse	5 €/m2
Toiture sous rampants	5 €/m2
Combles perdus	3 €/m2
Plancher bas	3 €/m2
Parois vitrées	50 €/l'unité
Chaudière automatique au bois	500 €
Appareil indépendant au bois en remplacement d'un ancien appareil (avant 2002)	200 €
Chauffe-eau solaire individuel (CESI)	300 €
Système solaire combiné individuel (SSCI)	600 €

Une seule porte d'entrée pour les particuliers
SAVOIE RENOV' ENERGIE



PERMANENCES ARCHITECTE CONSEIL

Une consultance architecturale gratuite est proposée dans le but de conseiller en amont les projets de construction, aménagement et restauration (particuliers et collectivités).

Monsieur Philippe BARBEYER, recruté comme architecte conseil de la Communauté de Communes Maurienne Galibier assure une permanence gratuite :

- ▶ Le 1er jeudi matin du mois en mairie de Valloire
- ▶ Le 3ème mercredi matin du mois dans les locaux de la Communauté de Communes au 54 Rue Général Ferrié à St-Michel-de-Maurienne - RDV possible



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FAITS MARQUANTS

2022

- ▶ Réalisation d'un **diagnostic commercial** avec la **CCI Savoie**
- ▶ Poursuite des études pour l'**extension de la ZAE des Oeillettes**
- ▶ **Vente de 2 lots** sur la **ZAE du Temple**
- ▶ Partenaire du **projet YATOU en Maurienne**
- ▶ Participation au **Salon de l'Artisanat Mauriennais 2022**

PERSPECTIVES

2023

- ▶ Installation d'un **boucher/charcutier** sur Saint-Michel-de-Maurienne
- ▶ Inventaire de la **vacance foncière et commerciale**

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

POSTE DE MANAGER DU COMMERCE

Réalisation sur 2022 :

- ▶ Poste de manager du commerce mutualisé avec la 3CMA afin d'appuyer la redynamisation commerciale du territoire.
- ▶ Réalisation par la CCI d'un diagnostic commercial : analyse du fonctionnement et de l'attractivité de l'équipement commercial du territoire de la CCMG en juin 2022
L'enquête clients a obtenu des réponses de 257 personnes enquêtées.

LE MOT DE LUC OLLIER vice-président chargé du commerce

Connue pour son dynamisme économique, notre vallée se réinvente sans-cesse. Le territoire Maurienne Galibier est un territoire d'équilibre, entre activités économiques tournées vers l'artisanat, l'industrie et le commerce, et activités touristiques diversifiées. La menace qui pèse à l'échelle nationale sur la désertification des centres-villes ruraux et la perte des services et commerces est au cœur de nos préoccupations. La politique de la CCMG en matière de développement économique local et de commerces est donc aujourd'hui un rouage essentiel de la revitalisation. Renforcer l'attractivité, c'est donner la chance aux entrepreneuses et entrepreneurs d'aujourd'hui et demain de faire vivre les vitrines marchandes de nos cœurs de bourg, de créer de l'emploi, de l'activité, et d'innover. Nos objectifs à travers nos actions, sont d'accompagner, dynamiser et aider au développement les actrices et acteurs économiques faisant déjà la renommée de notre territoire.

SUIVI DU FONCIER ÉCONOMIQUE

La loi Climat et résilience du 24 août 2021 impose aux collectivités d'établir un **inventaire de la vacance foncière et commerciale sur les ZAE tous les 5 ans**. Aussi, afin de répondre à cette obligation et afin de mieux connaître son foncier économique, la CCMG a adhéré au groupement de commande à l'échelle de la Maurienne pour l'acquisition d'un outil de suivi partagé.

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES COMMUNAUTAIRES

La compétence Zones d'Activités Économiques a été transférée à la CCMG en 2017

LA ZONE D'ACTIVITÉS DES OEILLETES

Saint-Martin-la-Porte

L'aménagement de la zone a été réalisé par la Communauté de Communes Maurienne Galibier. Elle est à ce jour complètement occupée.

Réalisation sur 2022 :

- ▶ Finalisation de vente avec Charpente COMETTO
- ▶ Projet d'extension EUROCONTROLE
- ▶ Réalisation des travaux d'installation d'une pompe de refoulement pour la desserte des lots HDF et COMETTO
- ▶ La CCMG poursuit les études pour l'extension de la ZAE des Oeillettes et a validé l'étude de faisabilité et l'avant-projet.

Bail industriel des Oeillettes :

Signature du bail de location avec la sté CAMPENON BERNARD :
1 75 000 € HT annuel – mai 2022

ACHAT EX BATIMENT EDF – aux Culées (gare de péage)

130 000 €

mars 2022 - Négociation avec Objectif BTP pour son occupation

▶ PROJET D'AMÉNAGEMENT (EPODE)

sur une surface approximative de
25 000 m²



LA ZAE DU TEMPLE

Saint-Michel-de-Maurienne

Conformément aux termes de la convention de transfert de compétences signée avec la Commune de ST MICHEL DE MAURIENNE, la CCMG vend aux preneurs et reverse le fruit de la vente moins les dépenses engendrées à la Commune de ST MICHEL DE MAURIENNE qui a réalisé, précédemment au transfert de compétence, l'aménagement de cette zone.

Réalisation sur 2022 :

- ▶ Vente du lot 4 : JPE Services - PACUSZA pour **26 964,50€**
- ▶ Vente du lot 5 : SC ADFR - MARICHEZ pour **56 747,40 €**

CUISINE CENTRALE

La CCMG a décidé d'être associée à l'étude pour la réalisation d'une cuisine centrale à l'échelle de la Vallée de la Maurienne.

Elle adhère au groupement de commandes réunissant les communautés de communes : Cœur de Savoie, Porte de Maurienne, 3CMA, 4C, CCMG pour la réalisation de l'étude économique avec pour public cible les cantines scolaires, crèches, accueils de loisirs.

DIAGNOSTIC COMMERCIAL



L'étude de l'état du commerce sur le territoire de la CCMG a été menée dans une logique d'action globale et partagée avec le territoire limitrophe de la 3CMA. Faisant suite à la mutualisation d'un poste de manager de commerce entre ces deux communautés de communes, l'étude a été confiée à la CCI Savoie, partenaire institutionnel des commerçants et acteurs essentiels de la vie économique.

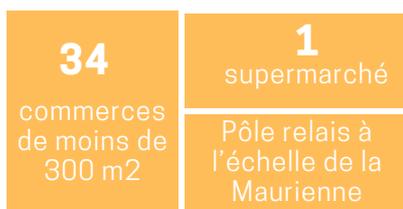
La connaissance de l'appareil commercial a plusieurs objectifs :

- Appréhender au mieux l'évolution du commerce sur les pôles de vie Mauriennais ;
- Alimenter les politiques publiques en faveur du commerce local ;
- Renforcer les logiques d'action pour consolider l'économie et l'attractivité locale ;
- Agir sur la complémentarité territoriale en diversifiant les activités économiques.

Cette étude a notamment permis de créer une base de données cartographiques de la répartition des commerces du territoire, de comprendre les usages des habitants en matière de dépenses, de connaître les secteurs en difficulté, ou encore d'avoir des pistes d'actions efficaces pour redynamiser le tissu commercial local.

3 pôles commerciaux avec des fonctions commerciales différentes :

SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE



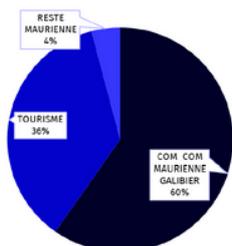
VALLOIRE



VALMEINIER



Contribution des dépenses des ménages au chiffre d'affaires de la CCMG



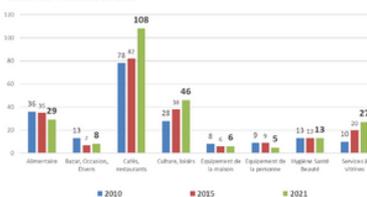
• ZONE DE CHALANDISE DE TAILLE LIMITEE

⇒ 95 % du chiffre d'affaires des commerces de la CCMG hors tourisme est réalisée avec la population résidente du secteur.

• POIDS IMPORTANT DU TOURISME DANS L'ACTIVITE COMMERCIALE

Le tourisme contribue à hauteur de 36 % à l'activité commerciale de la CCMG.

Source : RCS - traitement CCI Savoie



Commerces de détail et services avec vitrine

242 établissements au 31/12/2021
contre
210 établissements au 31/12/2015

+ 32 établissements sur
la CCMG en 6 ans

Les 3 grandes tendances depuis 2015 :

- En progression :
 - + 26 Cafés-Restaurants, + 8 en Culture-Loisirs, + 7 dans les services avec vitrine, + 1 en Bazar-Occasion-Divers
- En stagnation :
 - Équipement de la maison, Hygiène-Santé-Beauté
- En retrait :
 - 6 Ets Alimentaire, - 4 dans l'Équipement de la personne

Source : Enquête-ménages CCI Savoie pour les 43 produits étudiés hors tourisme
* Détail des communes composant les secteurs en annexe



STATION D'ÉPURATION DE CALYPSO

FAITS MARQUANTS 2022

- ▶ Lancement des **travaux de réhabilitation** de la station d'épuration

La station de traitement des eaux usées de Calypso a été **mise en service en 2006**. Elle traite les eaux usées des communes de Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-La-Porte, Valmeinier, Valloire et une partie de la commune de Montricher-Albanne.

Elle a une capacité de traitement de **35 000 Equivalent-Habitant**. Elle subit une variation saisonnière avec une pointe de pollution hivernale (mi-décembre à avril) et une période creuse (mi-septembre à mi-décembre).

Lors de la saison touristique d'hiver, le fonctionnement actuel de l'installation est en limite de capacité tout comme certains matériels de traitement.

PERSPECTIVES 2023

- ▶ Recrutement d'un **technicien responsable de STEP**



1 équivalent habitant
=
1 pollution émise par
1 personne et par jour



“ LE MOT DE DANIEL AYMARD

vice-président Protection de l'environnement et de l'assainissement

Le chantier de réhabilitation et d'extension de la capacité de traitement de la STEP de Calypso s'est déroulé sur une longue durée. Il a fallu neutraliser les périodes à forte fréquentation touristique et maintenir l'exploitation de l'ouvrage dans de bonnes conditions.

Les contraintes de sécurité très strictes lors des visites des ouvrages, cuves, bassins ont nécessité le port d'équipements adaptés, notamment des appareils de respiration autonomes.

Il faut féliciter le personnel qui s'est énormément investi avec tout le professionnalisme requis pour cette opération qui n'a pas toujours été un long fleuve tranquille.

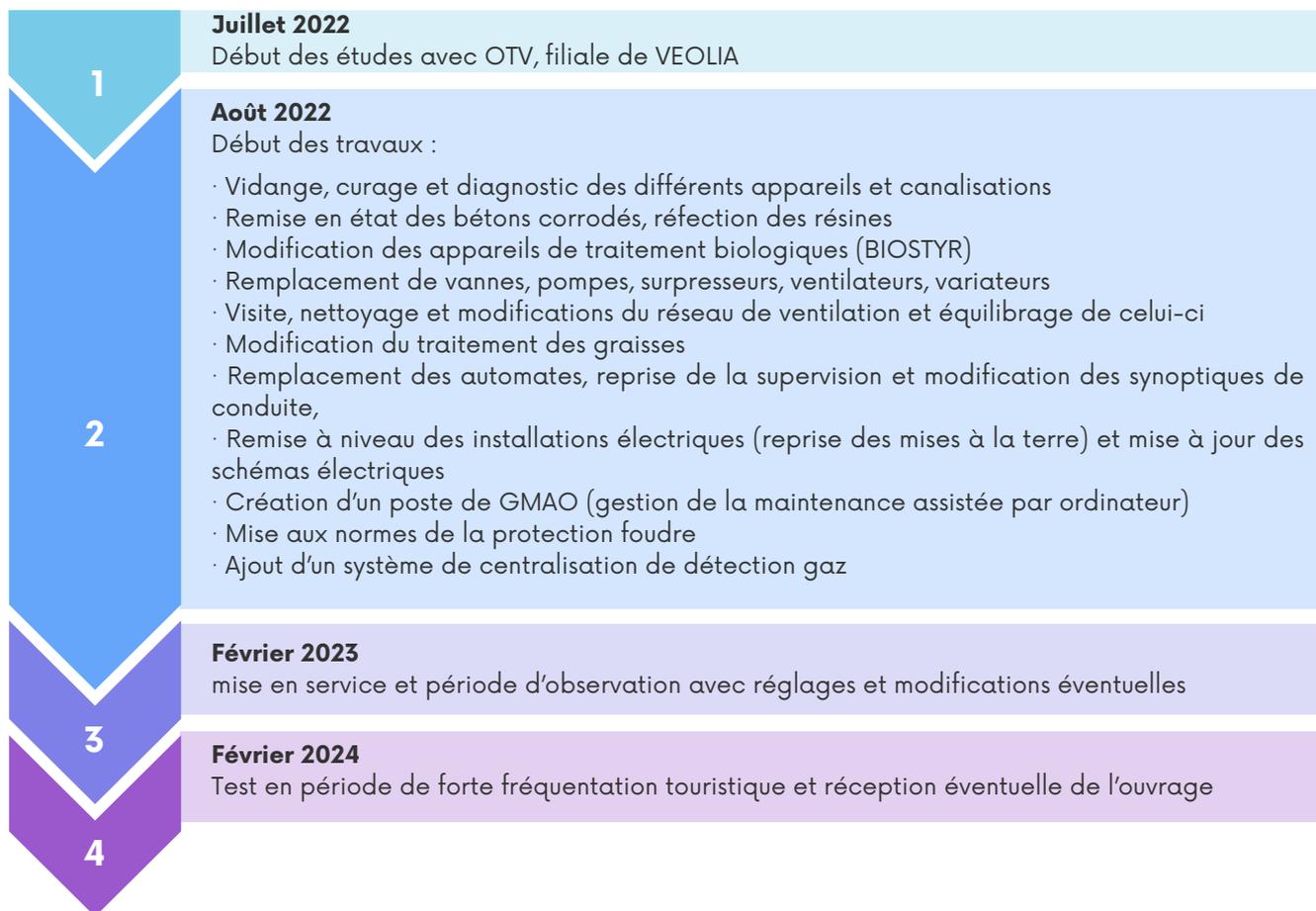


D'après les **projections futures à l'horizon 2030** concernant l'évolution de la population permanente et touristique, il est nécessaire de **porter la capacité de la station d'épuration de 35.000 EQH à 40.000 EQH**.

En effet, l'**évolution des charges brutes à venir** d'une part et l'**évolution des objectifs de rejet de l'unité de traitement** d'autre part ont conduit le **lancement des travaux de réhabilitation de la station d'épuration** et la reprise notamment des ouvrages impactés par la charge polluante à traiter et l'augmentation de sa capacité.

FOCUS SUR LA RÉHABILITATION

Le chantier s'est déroulé en plusieurs phases :



FINANCEMENT

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION	2 500 000 €
Travaux de réhabilitation/équipements.....	808 000 €
Extension de la capacité de traitement.....	1 390 000 €
Etudes - AMO, etc.	302 000 €
 FINANCEMENT	
Emprunt.....	1 500 000 €
Subvention des communes utilisatrices.....	1 000 000 €

CONTACTS DES SERVICES DE LA CCMG

Accueil de la CCMG

04 79 56 52 54
Espace Maurienne Galibier
54 rue du général Ferrié
73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE
info@maurienne-galibier.com

Office de Tourisme Intercommunal Maurienne Galibier

04 79 56 87 43
Espace Maurienne Galibier
54 rue du général Ferrié
73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE
officedetourisme@maurienne-galibier.com

Pôle Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

04 79 56 87 43
Espace Maurienne Galibier
54 rue du général Ferrié
73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE
vmartineau@maurienne-galibier.com

► **Multi-accueil Les Razmokets**
71 av. du Vigny
73140 St Michel de Maurienne
Tel : 04.79.56.86.78
lesrazmokets@maurienne-galibier.com

► **Les Loupiots - Valloire**
Rue des Grandes Alpes
73450 VALLOIRE
lesloupiotsvalloire@maurienne-galibier.com
06.73.14.73.00
periscovalloire@maurienne-galibier.com
0479565254
www.facebook.com/alshlesloupiots

► **Espace Jeunesse**
12, rue Général Ferrié
73140 SAINT-MICHEL DE MAURIENNE
espacejeunesse@maurienne-galibier.com
06.33.52.14.29 / 06.79.29.83.57
www.facebook.com/jeunessecmg

STEP - Station d'épuration Calypso

04 79 56 66 95
Station d'épuration Calypso
73140 SAINT-MARTIN-LA-PORTE
step@maurienne-galibier.com

Service Technique (véhicule)

04 79 56 80 32
st@maurienne-galibier.com

EHPAD - Résidence La Provalière

04 79 59 20 96
Rue de la Provalière,
73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE
contact@ehpadlaprovaliere.fr

► **Relais Petite Enfance**
Maison de l'enfance - 71 avenue du Vigny
73140 Saint-Michel-de-Maurienne
06 85 55 35 48
relaispetiteenfance@maurienne-galibier.com

► **L'Eterlou - Saint-Michel - de-Maurienne**
Avenue de la République
73140 SAINT-MICHEL DE MAURIENNE
eterlou@maurienne-galibier.com
06.73.43.77.57
periscolaire@maurienne-galibier.com
0479565254
www.facebook.com/alsheterlou



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**MAURIENNE
GALIBIER**

Communauté de communes Maurienne Galibier

Espace Maurienne Galibier
54 rue du général Ferrié
73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

Tél : 04 79 56 52 54
info@maurienne-galibier.com
www.maurienne-galibier.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30